

Direction des Espaces Verts et de l'Environnement

2018 DEVE 28 Communication sur le lancement d'un projet d'aménagement en faveur des pollinisateurs sauvages dans le Parc de Bercy (12^e)

COMMUNICATION AU CONSEIL DE PARIS

La municipalité parisienne s'engage pour faire de Paris une cité durable, solidaire, responsable et résiliente. Elle s'est engagée en particulier pour la transformation de son territoire afin de développer la biodiversité et de changer le regard sur la nature en ville à travers son Plan Biodiversité 2018-2024, soumis à votre Assemblée lors de ce Conseil. Ce plan va permettre non seulement de renforcer la place de la nature dans la capitale, de préserver et développer la biodiversité mais aussi de développer une importante stratégie de pédagogie, de sensibilisation et d'accompagnement pour tous les acteurs concernés par les enjeux de la biodiversité parisienne.

L'action 18 de ce Plan biodiversité de Paris 2018-2024 vise notamment à développer de nouveaux espaces de biodiversité dans la Ville.

Les populations d'insectes pollinisateurs (abeilles sauvages, papillons, bourdons, mouches...) sont en déclin. De nombreuses espèces sont menacées par l'utilisation d'insecticides et par la perte de diversité des plantes due aux herbicides et à la monoculture. Or, beaucoup de plantes dépendent pour leur croissance des insectes pollinisateurs, tels que les abeilles, qui en assurent la fécondation (cultures fruitières, potagères et fourragères). La Ville de Paris entend donc agir en faveur de la protection des insectes pollinisateurs.

La gestion écologique des espaces verts municipaux initiée en 2001, qui se traduit par l'arrêt des produits phytosanitaires de synthèse, la gestion des fauches, le choix de plantes indigènes, la gestion économe de l'eau et la promotion de la biodiversité, a déjà permis de rendre accueillants ces espaces pour toute la faune sauvage.

Par ailleurs, la Municipalité s'est engagée depuis 2015 dans la préservation des abeilles domestiques et sauvages en adoptant une stratégie « ruches et pollinisateurs » votée par votre assemblée lors de sa séance des 29, 30 et 31 mars 2016, cette stratégie ayant pour objectif d'accompagner, de susciter et de renforcer les projets en faveur des pollinisateurs, de promouvoir les actions de la Ville de Paris et la mise en œuvre d'actions complémentaires. L'axe 1 de la stratégie vise ainsi à développer un environnement favorable aux pollinisateurs, notamment au travers de sa troisième action, « favoriser l'ensemble des pollinisateurs », qui prévoit que « des abris à pollinisateurs ou hôtels à insectes seront implantés dans les jardins dont la diversité végétale est la plus riche. Les acteurs du domaine non municipal seront invités à œuvrer dans cette voie ».

Dans ce cadre, la Ville entend mener des travaux d'aménagement exemplaires dans le Parc de Bercy, site identifié comme particulièrement propice aux pollinisateurs sauvages. Un hôtel à insectes, une spirale en pierres sèches, des carrés de sols tassés et des plantations favorables aux pollinisateurs sauvages seront ainsi installés. Ce projet de mise en valeur des abeilles sauvages sera réalisé sur une parcelle de 400 m² environ, entre la Maison du jardinage et l'Orangerie, sur laquelle les installations mises en place occuperont une quarantaine de mètres carrés.

Ce projet permettra aux citoyens de prendre conscience de l'importance de la biodiversité, de son rôle et de son interaction au sein de l'écosystème urbain. Il permettra également de sensibiliser le public à l'utilité des modes de gestion « zéro phyto » dans les espaces verts qui favorisent au mieux l'implantation durable des populations animales auxiliaires.

Les travaux d'aménagement seront réalisés en régie par les services de la Ville.

En complément, des échanges sont en cours avec la Société Centrale d'Apiculture (SCA) et l'Institut d'écologie et des sciences de l'environnement de Paris (IEES Paris) qui ont proposé à la Ville un projet d'animation et de sensibilisation à la question des pollinisateurs sauvages et qui souhaiteraient justement le mettre en œuvre dans le Parc de Bercy.

La SCA, créée en 1856, promeut l'apiculture en France et organise des cours depuis cette date. Elle gère actuellement 2 ruchers pédagogiques situés dans le jardin du Luxembourg (5°) et dans le parc Georges Brassens (15°). Centrées sur l'apiculture, ses activités pédagogiques sont également tournées vers les pollinisateurs sauvages, en particulier les abeilles sauvages.

L'IEES Paris regroupe environ 210 personnes dont 153 chercheurs, enseignants, techniciens, ingénieurs et administratifs, organisés en 14 équipes de recherche et 5 départements scientifiques dont les objectifs généraux sont :

- analyser et modéliser l'organisation, le fonctionnement et l'évolution des systèmes écologiques pour une écologie et des sciences de l'environnement prédictives ;
- contribuer à l'innovation en gestion durable de la biodiversité, des écosystèmes et des ressources biologiques et à l'élaboration des stratégies d'adaptation aux changements planétaires ;
- former aux avancées récentes de l'écologie, des sciences de l'environnement et de l'ingénierie écologique.

Parmi ces chercheurs, une équipe mène depuis plusieurs années des travaux de recherche sur les pollinisateurs en milieu urbain et plus particulièrement sur les abeilles sauvages et les facteurs pouvant influencer la dynamique des populations (ressources alimentaires, concurrence avec les espèces domestiques...).

Un prochain Conseil de Paris sera l'occasion de vous présenter le résultat de ces échanges à travers un projet de conventionnement entre la ville et ces acteurs.

Telles sont, Mesdames, Messieurs, les informations que je souhaitais porter à votre connaissance.

La Maire de Paris